



**Finances – Economie- Emploi  
Formation et Chambres Consulaires**

**OBJET : Lancement des études de rénovation de la piste d'athlétisme et de création de padels**

**EXPOSE**

Par délibération du 12 décembre 2024, le Conseil Communautaire a inscrit dans ses statuts la rénovation de la piste d'athlétisme de la cité scolaire ainsi que la création de terrains de padels.

Dans l'attente de la construction d'un complexe d'athlétisme plus ambitieux, la piste d'athlétisme actuellement utilisée par la cité scolaire nécessite une rénovation pour permettre la poursuite des activités sportives scolaires. Ce sont en effet 507 élèves du collège Robert Schuman et 1 198 élèves du lycée Mûquet-Lenoir qui utilisent cet équipement sportif.

Afin de déterminer précisément la nature des travaux à engager pour consolider la piste d'athlétisme, une étude doit être diligentée et le concours financier du Département pour les collèges et de la Région pour les lycées sollicités.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de l'espace aquatique les Dauphins ont contraint à la destruction de 5 terrains de tennis situés à l'arrière de l'équipement, afin de permettre de traiter les eaux pluviales. Un bassin de rétention a ainsi été créé à l'emplacement de ces équipements sportifs au titre des obligations de la Loi sur l'Eau.

Le Tennis Club de Châteaubriant a sollicité la communauté de communes par courrier en date du 22 mai 2024, suite à la destruction de ces terrains de sport. Le club regroupe 454 adhérents dont 55 % des effectifs du club demeurent hors de la ville-centre.

Le club évoque l'évolution de la pratique sportive et le développement de la pratique du padel. Le club a aussi souligné la pertinence de l'implantation d'un tel équipement auprès des halles de tennis existantes.

Des études préalables seront nécessaires à leur implantation et permettront de solliciter des concours financiers.

A l'instar de la politique engagée pour développer les terrains multisports, la communauté de communes, afin de promouvoir la pratique du padel en plein essor, accompagnera le développement de ces équipements sur le territoire intercommunal.

Les études ainsi que les travaux sont estimés à 600 000 € HT.

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux piste athlétisme	300 000	Etat DSIL	150 000
Travaux terrains padels	250 000	Région Département	150 000
Etudes et maîtrise œuvre	50 000	<i>Total subventions</i>	<i>300 000</i>
		Financement CCCD	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie - Emploi et Formation » réunie le 21 janvier dernier.

### D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- 1) d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à engager les démarches nécessaires à la réhabilitation de la piste d'athlétisme et la réalisation de deux terrains de padels ;
- 2) de solliciter les subventions afférentes à ces projets auprès de l'Etat, la Région et le Département ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à signer les marchés en résultant, toutes décisions ou modifications y étant relatives et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- 4) de donner délégation au Bureau pour toute modification à intervenir ;
- 5) de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 30 janvier 2025

Le secrétaire de séance



Matthieu HAMARD AR-Préfecture

044-200072726-20250131-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-01-2025

Publication le : 31-01-2025

Conseil Communautaire du :

Le Président

Alain



Le Président,

Alain HUNAUULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Simone GITEAU
	Mme Jacqueline BOMBRAY			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
	M. Rudy BOISSEAU			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Claudie SONNET			X	P	Mme Christine BOURDEL
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Edith MARGUIN
	DERVAL	M. Dominique DAVID	X			
Mme Jacqueline LEBLAY		X				
M. Michel HORHANT		X				
Mme Laurence LE BIHAN				X	P	M. Philippe DUGRAVOT
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Matthieu HAMARD
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			X		
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD			X	P	M. Sylvain HAMON
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé de TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN			X	P	M. Alain HUNAUT
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X		
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur Matthieu HAMARD

AR-Préfecture

044-200072726-20250131-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-01-2025

Publication le : 31-01-2025



Le Président,

Alain HUNAUT